

Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Saison culturelle 2019/2020 au palais des congrès

DEL-2018-073

Numéro de la délibération: 2018/073

Nomenclature ACTES: Autres domaines de compétences, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 25/06/2018

Date de convocation du conseil: 19/06/2018

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents: M. Philippe AMOURETTE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par L. KERSUZAN, M. Loïc BURBAN par L. LORANS, Mme Émilie CRAMET par H. JESTIN, Mme Maryvonne LE TUTOUR par Mme A. LE NY, M. Jacques PÉRAN par M. Y. LORCY.

Saison culturelle 2019/2020 au palais des congrès

Rapport de Laurence KERSUZAN

Dans le cadre de la saison culturelle 2019/2020, la Production « Les Lucioles » dont le siège social est situé 27 rue Clavel 7509 Paris, organise une tournée théâtrale de la pièce « Coups de griffes » avec en tête d'affiche, Noëlle Perna, dite « Mado la Niçoise ».

Cette pièce serait présentée au Palais des congrès le jeudi 14 novembre 2019 à 20 h 30 pour un coût de 12 660 € TTC.

Des frais annexes (hébergement, frais de restauration, frais de déplacements, techniques...) liés à cette représentation peuvent venir s'ajouter au montant du cachet indiqué.

Afin de bénéficier de cette opportunité

Nous vous proposons:

- d'autoriser la Maire ou l'adjointe déléguée à signer le contrat à intervenir,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 26 juin 2018

LA MAIRE Christine LE STRAT

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LA MAIRE Christine LE STRAT